

LARE

Laboratoire d'Analyse
et de Recherche
Economiques

efi

Economie
et Finance
Internationales

"Mobilité du travail, distance et commerce international en Europe : quelles relations ?

Oussama Ezzeddine
LARE-efi

Rapporteur : Jean-Marie CARDEBAT

24/06/2010

Mobilité du travail, distance et commerce international en Europe : quelles relations ?

Oussama EZZEDDINE¹

LARE-efi, Université Montesquieu Bordeaux IV

Résumé. Ce travail a pour objet de montrer qu'il existe différents cas de figure concernant le lien entre la mobilité du travail et le commerce de biens et services dans l'Union européenne. Il est admis qu'entre la mobilité du travail et le commerce international dans l'Union européenne, il existe une relation de substituabilité. Nous montrerons que ce n'est pas toujours le cas, et que des cas de complémentarité existent. En outre, nous montrerons que le lien entre la distance et la mobilité du travail n'est pas négatif, comme le suggèrent les modèles de gravité. Nous mettrons enfin en évidence les effets de réseaux, ainsi que le rôle des variables économiques usuelles dans la mobilité du travail.

Classification JEL : F22, J61

Mots-clefs : Mobilité du travail, commerce international, distance, effets de réseaux.

Abstract. This paper aims to show the relationship between labour mobility and trade within the European Union. It is admitted that trade and labour mobility are substitutes in Europe. We will see that it is not always true, and that complementarity cases do exist. Furthermore, we observe that the link between labour mobility and distance is not negative, as gravity models suggest. We will finally highlight the networks effects, as well as economic variables role in labour mobility.

JEL Classification: F22, J61

Keywords: Labour mobility, international trade, distance, network effects

¹ LARE-efi, Université Montesquieu Bordeaux IV, Avenue Léon Duguit, 33608 Pessac Cedex, Email : oussama.ezzeddine@u-bordeaux4.fr

1. Introduction

L'Europe, autrefois continent d'émigration interne et externe, est devenue progressivement un continent d'immigration externe et de migrations internes à l'intérieur de son espace. Il y a cent ans, les principaux pays européens étaient des pays d'immigration. Au début du XX^e siècle, la France hébergeait 350 000 Belges, autant d'Italiens, près de 100 000 Espagnols, des Allemands, des Russes, des Grecs, tandis que des européens de toutes nationalités embarquaient à destination des Etats-Unis.

Aujourd'hui, les vagues de migrations sont la conséquence de la mondialisation, des déséquilibres économiques et de l'instabilité politique qui règne sur toute la planète. Elles sont aussi la conséquence du développement des NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) qui permettent à chacun de comparer sa situation présente aux situations dans d'autres pays. La mondialisation a permis au détenteur d'un capital culturel ou d'un capital social de trouver ailleurs de meilleures conditions de travail ou de rémunération.

Les débats qui se déroulent aujourd'hui en Europe et aux Etats-Unis sont presque antinomiques (Gourévitch, 2007). Les Etats-Unis ont ouvert leur marché du travail et fermé les robinets de l'aide sociale. L'Europe limite l'accès du travail aux étrangers tout en développant pour eux des systèmes d'assistanat.

L'opinion publique européenne apparaît inquiète et déboussolée par ces flux de migrations. D'une part, on lui propose les images exemplaires d'une immigration qui enrichit les pays d'accueil sur le plan financier comme sur le plan sociétal, grâce à la main d'œuvre qu'elle procure, au vieillissement démographique qu'elle compense et aux différences de cultures qu'elle fait découvrir dans une perspective humaniste. D'autre part, on lui déroule des scénarii catastrophes, celui de l'invasion du pays par des minorités qui ne reculent devant rien pour se faire une place, de la perte d'identité du pays d'accueil, de la montée de la violence urbaine ainsi qu'une économie informelle qui se superpose à l'économie formelle et la gangrène, d'un métissage social mis en question par le communautarisme et refusé par ceux qui le subissent.

Dans le cadre de ce texte, c'est la mobilité du facteur travail, c'est-à-dire des travailleurs, qui nous intéresse. Il convient donc de définir le travailleur, et en quoi consiste la mobilité du travail.

Un travailleur est une personne qui effectue un travail en contrepartie d'une rémunération.

La migration est un déplacement massif de populations qui quittent un pays pour s'installer dans un autre. Les migrants entreprennent donc une démarche d'émigration quand ils quittent leur pays d'origine et d'immigration quand ils s'installent dans le pays d'accueil. Emigrants et immigrants sont deux faces d'une même réalité, les flux migratoires. Ces migrations seront internes quand elles se passent à l'intérieur d'un même continent, et externes quand le continent de destination est différent du continent d'origine. Ce sont les migrations internes qui nous intéressent dans le cadre de ce travail, c'est-à-dire les migrations entre les 27 pays membres de l'Union Européenne.

La mobilité du travail consiste en un changement, une modification de la localité ou de la nature du facteur travail, que ce soit à travers un espace physique (mobilité géographique) ou à travers un changement d'emploi. Si l'individu s'installe de façon définitive, il s'agit d'une migration permanente. Si, par contre, il s'installe de façon ponctuelle, il s'agira alors d'une migration saisonnière.

La migration de travail comporte quatre flux différents :

- Les migrants qui cherchent un travail ;
- Les étrangers qui, changeant de statut, souhaitent entrer dans le monde du travail (demandeurs d'asile acceptés, étudiants étrangers) ;
- Ceux qui, admis pour motif non économique, mais ayant le droit de travailler, se mettent à chercher un travail (ex : femmes entrées au titre du regroupement familial) ;
- Les saisonniers.

Un des principaux arguments des migrations dans la littérature économique concerne les différences de salaires entre le pays d'origine et le pays d'accueil ; la probabilité de migrer

étant positivement corrélée au niveau du différentiel salarial (Heinz & Ward-Warmedinger, 2006). Cependant, la robustesse de ce déterminant n'est pas indéniable. Une étude des Nations unies conclut à une faiblesse des migrations provoquée par le différentiel salarial². En outre, il n'est pas évident de savoir quelle mesure du salaire paraît la plus appropriée pour mesurer l'incitation du travailleur à migrer. De manière générale, comparer les salaires relatifs en PPA (parité de pouvoir d'achat) semble plus approprié pour considérer les migrations des travailleurs, étant donné que cette mesure (en PPA) explique les différences du niveau général des prix entre le pays d'origine et le pays d'accueil. Par contre, pour un migrant transfrontalier (qui travaille dans un pays mais réside dans un autre), les différences de salaire aux taux de change du marché sont plus importants, puisqu'ils dépensent la majorité de leur argent dans leurs pays d'origine. Les deux mesures laissent cependant présager un fort potentiel migratoire dans les nouveaux pays membres de l'Union européenne.

Cette conclusion est aussi valable lorsqu'on considère l'écart en termes de revenu par tête (BCE, 2006). Nous ne pourrions malheureusement nous prononcer sur cette variable puisque nous ne disposons pas de données concernant les salaires moyens des 27 pays de l'Union.

Un autre déterminant est le taux de croissance espéré du PIB réel par tête, puisqu'il relate la trajectoire attendue du niveau de revenu et de la convergence réelle des niveaux de vie entre les nouveaux adhérents et les « anciens ». Nous verrons par la suite que cette variable n'est pas significative.

Un niveau de chômage élevé par rapport au pays d'accueil est un autre facteur mis en avant pour illustrer la volonté de migrer des travailleurs, cet effet étant plus fort pour les travailleurs non ou peu qualifiés.

La littérature économique avance que les travailleurs les plus jeunes sont aussi les plus mobiles. Brücker et al. (2003) font remarquer que 70% des travailleurs vivant en Europe de l'ouest en provenance des nouveaux pays adhérents ont entre 25 et 44 ans.

Les mouvements de capitaux et le commerce de biens et services vont affecter l'ampleur et la vitesse de convergence des revenus et des salaires, et par conséquent le

² UN (1997), World population monitoring, New York

potentiel migratoire. Il est avancé que « *à un certain degré, le commerce a remplacé la migration dans l'Union européenne* » (Straubhaar, 2001). Un niveau élevé de commerce entre les anciens et les nouveaux pays membres devrait accélérer le niveau de convergence des économies et donc diminuer les mouvements de travailleurs, conformément à l'analyse de Mundell (1957). Cet argument est avancé pour justifier de la faible mobilité du travail dans l'Union européenne et semble l'être si l'on considère l'Union européenne dans son ensemble.

Il existe néanmoins un autre point de vue théorique concernant la relation migration-commerce. En effet, Markusen (1983) démontre que la migration et le commerce sont complémentaires. Ce point de vue semble négligé dans le cadre de l'Union européenne. Cependant, nous montrerons que si on découpe l'Europe en plusieurs zones géographiques, il existe bel et bien une relation de complémentarité entre le commerce de biens et services et la mobilité du travail, notamment dans le cas de la mobilité du travail entre les anciens et les nouveaux pays membres de l'Union.

Nous noterons cependant qu'une étude de Collins, O'Rourke et Williamson (1997) vient nuancer les conclusions de Mundell et de Markusen : en utilisant des séries remontant jusqu'aux années 1870, ces auteurs ne peuvent confirmer l'existence d'une substituabilité entre commerce extérieur et mouvements de facteurs, qu'il s'agisse du travail ou du capital.

Un facteur important dans la décision de migrer est l'accès au système de sécurité sociale, qui réduit le risque de la migration en assurant un minimum de revenus aux travailleurs migrants, même s'ils ne trouvent pas directement un emploi.

Un dernier facteur de nature non économique cette fois met avant le rôle des effets de réseaux. Le nombre d'immigrés ayant la même nationalité dans le pays d'accueil tend à réduire significativement les coûts psychiques de la migration. Mouhoud et Oudinet (2004) montrent que les mouvements de travailleurs en Europe sont uniquement dus aux effets de réseaux ; les variables économiques classiques n'étant pas significatives. Cependant, leur étude porte sur l'ensemble de l'Europe. Nous montrerons que même si les effets de réseaux expliquent en grande partie la mobilité du travail intra européenne, le rôle des variables économiques n'est pas à négliger.

La théorie économique considère la distance comme un coût, conduisant à une relation négative entre les migrations et la distance [Clark (1986), Crozet (2004)]. Cependant, nous

verrons que ce n'est pas nécessairement le cas : la distance peut être corrélée positivement avec la mobilité du travail.

L'objectif de ce travail est de mettre en avant les facteurs explicatifs de la mobilité du travail, ainsi que le rôle joué par l'ouverture commerciale dans l'ampleur de cette mobilité. Nous montrerons que la mobilité du travail et le commerce ne sont pas négativement corrélés, et que les variables économiques entrent en considération dans le choix de migrations des travailleurs européens. La partie 2 définira le modèle adopté pour mener cette étude, tandis que la partie 3 traitera de l'obtention des données. Nous présenterons nos résultats dans la partie 4, pour conclure dans la partie 5.

2. Le cadre théorique

Nous nous plaçons dans le cadre d'un modèle proche du modèle de gravité, selon l'équation suivante :

$$M = c + a_1 \text{ COMMERCE} + a_2 \text{ DPIB} + a_3 \text{ DPIB/HAB} + a_4 \text{ DCHO} + a_5 \text{ DISTANCE} + a_6 \text{ FRONTIERE} + a_7 \text{ LANG} + b \text{ M}(-1)$$

Avec:

M : mouvements de travailleurs du pays 1 vers le pays 2

COMMERCE : mouvements de biens et services du pays 2 vers le pays 1

DPIB : différence de PIB entre 2 pays

DPIB/HAB : différence de PIB/HAB entre 2 pays, autrement dit la distance économique

DCHO : différence des taux de chômage entre 2 pays

DISTANCE : distance en Km entre le cœur économique de 2 pays

FRONTIERE : indique l'existence ou non d'une frontière commune entre 2 pays

LANG : indique l'existence ou non d'une langue commune aux 2 pays

M(-1) : mouvements de travailleurs entre 2 pays à la période précédente, captant les effets de réseaux

Dans le cadre d'un modèle de gravité classique, les variables explicatives sont en logarithmes, ce qui est impossible à réaliser dans notre cas puisque quelques variables ont un signe négatif.

Dans ce modèle, le signe de a_1 permettra de déterminer la relation qui existe entre le commerce et la mobilité des travailleurs, à savoir s'il existe une relation de complémentarité ou de substituabilité entre ces deux variables. Si $a_1 > 0$, il existera une relation de complémentarité entre le commerce et la mobilité du travail. En revanche, si $a_1 < 0$, la relation sera de substituabilité.

De plus, on s'attend à obtenir une relation positive entre M et $DPIB$, M et $DPIBHAB$, et M et $M(-1)$, alors qu'on s'attend à une relation négative entre M et $DCHO$, et M et $DISTANCE$.

Donc, on s'attend à ce que : $a_2 > 0$, $a_3 > 0$, $b > 0$, $a_4 < 0$ et $a_5 < 0$.

3. Les données

Les données portent sur les pays de l'Union européenne, à l'exception de la Lettonie, la Lituanie, Chypre et Malte. Pour mener cette étude, nous nous sommes appuyés sur des données provenant de diverses sources économiques. Les données concernant la mobilité du travail proviennent des statistiques de l'OCDE (2006). Les données concernant le commerce entre les pays sont issues de la base de données CHELEM. Le PIB, le PIB par habitant ainsi que les taux de chômage proviennent des bases de données du FMI. Quant aux distances, elles proviennent des bases de données du CEPII.

Si l'obtention des données concernant le PIB et les autres variables économiques n'a pas causé de problèmes, la recherche des données de la mobilité du travail a été, en revanche, plus difficile. En effet, la constitution de données sur les migrations est assez complexe, étant donné que l'obtention et la vérification des données sont difficiles. Elle l'est encore plus si on réduit ces migrations uniquement aux migrations de travailleurs. Cependant, nous pouvons nous baser sans risques sur ces données, du fait de leur source fiable (base de données de l'OCDE)³, même si l'OCDE elle-même mentionne la difficulté d'obtenir et de constituer ces données. A noter l'indisponibilité de données pour la Lettonie, la Lituanie, Malte et Chypre. Les données collectées portent finalement sur la période 1995-2004.

³ SOPEMI (2006)

4. Résultats économétriques.

Nous avons estimé l'équation spécifiée précédemment à l'Union européenne dans son ensemble, puis aux mouvements de travailleurs entre les anciens et les nouveaux membres de l'Union, et enfin à l'intérieur de chaque bloc de pays, à savoir dans les anciens pays membres et dans les nouveaux adhérents. Les résultats sont reportés dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Résultats des différentes estimations

	UE27	Entre UE15 et les nouveaux adhérents	UE15	Nvx adhérents
CONSTANTE	-348,39 (728,32)	-2015,27 (1466,37)	927,58* (557,79)	-23381,1 (22744,79)
COMMERCE	-3,98E-08** (1,9E-08)	1,99E-08 (1,11E-07)	-1,07E-08 (1,27E-08)	3,43E-06 (2,16E-06)
DPIB	-3,55E-10 (2,46E-10)	-1,07E-09 (6,95E-10)	-7,46E-11 (1,74E-10)	6,36E-08 (3,85E-08)
DPIB/HAB	0,03 (0,02)	0,08 (0,05)	-0,04** (0,01)	0,27 (1,43)
DCHO	36,1 (36,19)	65,52 (85,38)	71,4*** (27,36)	146,76 (250,09)
DISTANCE	0,45 (0,47)	1,74* (0,98)	-0,43 (0,31)	18,64 (25,23)
FRONTIERE	213,07 (548,06)	-221,48 (1219,34)	-308,14 (382,9)	15740,21 (11830,8)
LANGUE	289,2 (851,08)	- -	418,59 (554,72)	1499,62 (7169,78)
M(-1)	1,07*** (0,01)	1,1*** (0,03)	0,99*** (0,02)	0,04 (0,2)
R ² Ajusté	0,92	0,94	0,95	0,36
Observations	451	165	245	32
Durbin-Watson	1,84	1,05	1,59	2,82

*, **, *** : significatifs respectivement à 10%, 5% et 1%.

En regardant les résultats obtenus, on remarque tout d'abord le rôle important joué par les effets de réseaux, ce qui confirme les résultats de l'étude de Mouhoud et Oudinet (2004). Quelque soit le bloc de pays considérés, les effets de réseaux ont un rôle majeur dans les mouvements de travailleurs, sauf dans le cas des nouveaux adhérents entre eux, où le manque de données ne permet pas de tirer des conclusions.

Dans le cadre de l'Union européenne dans son ensemble⁴, les effets de réseaux jouent un rôle majeur dans la mobilité du travail. En outre, les résultats économétriques nous montrent une relation de substituabilité entre commerce de biens et services et mobilité du travail. L'ouverture commerciale entre les pays membres de l'Union s'est accompagnée d'une diminution des mouvements de travailleurs dans l'espace européen, conformément à ce qu'avait prédit Mundell (1957). Donc, on peut penser que pendant cette période de crise où le commerce mondial s'est contracté, la mobilité du travail en Europe devrait augmenter ; les travailleurs cherchant un meilleur emploi, une situation meilleure dans un pays qui s'en sort mieux que son pays d'origine. Les variables économiques classiques ne semblent pas avoir un rôle significatif dans le choix de migrer. Un R^2 ajusté important et l'absence d'autocorrélation nous confortent dans le choix du modèle.

En outre, nous avons testé le coefficient b , à savoir s'il est significativement supérieur à 1. Si tel est le cas, cela veut dire que nous sommes dans le cadre d'un processus explosif. Et le résultat vient confirmer notre intuition : nous sommes dans le cadre d'un processus explosif, c'est-à-dire que les mouvements de travailleurs augmentent de 7% chaque année

Les résultats deviennent plus intéressants si l'on s'attarde sur ceux qu'on obtient en considérant les différents blocs de pays. Considérons tout d'abord le cas de la mobilité du travail des nouveaux pays membres de l'Union à destination des anciens pays. On remarque que les effets de réseaux constituent toujours un déterminant important dans le choix de migration. Cependant, et contrairement au cadre global de l'Union, nous trouvons une relation positive entre le commerce de biens et services et la mobilité du travail. Autrement dit, nous sommes dans le cas d'une complémentarité à la Markusen. L'ouverture commerciale vers les pays de l'Est de l'Europe s'est accompagnée par une augmentation des flux de travailleurs en provenance de ces pays. Donc, à Straubhaar (2001) qui affirmait que « *à un certain degré, le commerce a remplacé la migration dans l'Union européenne* », nous pouvons abonder dans son sens s'il considère l'Union dans son ensemble. Par contre, si nous la prenons en compte à travers deux blocs distincts (les anciens et les nouveaux pays membres), cette affirmation n'est plus valable.

Attardons nous en outre sur le signe de a_5 , celui qui précède la distance. On remarque que, contrairement à un modèle de gravité traditionnel, le coefficient n'est pas négatif : il est positif. On pourrait s'attendre au fait que plus deux pays sont géographiquement éloignés,

⁴ A l'exception des pays mentionnés précédemment.

moins il devrait y avoir de flux de travailleurs entre eux. Ce raisonnement semble ici ne pas tenir. En effet, si l'on considère les deux blocs de l'Union, il apparaît que ce sont deux blocs bien distincts en termes de richesse, mais aussi géographiquement. Etant donné que les anciens pays de l'Union sont significativement plus riches que les nouveaux adhérents, ils attirent vers eux les travailleurs de ces pays, et puisque ces deux zones sont éloignées, la distance se retrouve corrélée positivement avec la variable expliquée, à savoir la mobilité du travail.

Cependant, ce modèle souffre d'autocorrélation. Pour résoudre ce problème, nous le re-estimons à travers une régression sur les différences premières comme suit :

$$[M - \rho M(-1)] = c + a1[COMMERCE - \rho COMMERCE(-1)] + a2 [DPIB - \rho DPIB(-1)] + a3 [DPIB/HAB - \rho DPIB/HAB(-1)] + a4 [DCHO - \rho DCHO(-1)] + a5 DISTANCE + a6 FRONTIERE$$

avec $\rho = 1 - DW/2$; DW étant la statistique de Durbin-Watson.

Donc, $\rho = 1 - (1,84/2) = 0,475$

Le modèle devenant :

$$[M - 0,475 M(-1)] = c + a1[COMMERCE - 0,475 COMMERCE(-1)] + a2 [DPIB - 0,475 DPIB(-1)] + a3 [DPIB/HAB - 0,475 DPIB/HAB(-1)] + a4 [DCHO - 0,475 DCHO(-1)] + a5 DISTANCE + a6 FRONTIERE$$

Les résultats sont reportés dans le tableau suivant :

Tableau 2 : résultats après correction de l'autocorrélation dans le cadre de la mobilité du travail entre les anciens et les nouveaux pays membres.

	c	a1	a2	a3	a4	a5	a6
Coefficient	-10489,75***	1,4E-06***	7,85E-09***	-0,17	-474,26**	11,22***	9119,26***
Ecart-type	(3635,86)	(2,85E-07)	(1,66E-09)	(0,13)	(220,89)	(2,33)	(3099,08)

*, **, *** : significatifs respectivement à 10%, 5% et 1%.

Dans ce dernier modèle, les effets de réseaux sont directement incorporés dans la variable expliquée. Les résultats obtenus permettent de savoir quelles sont les variables qui entrent en considération. Toutes les variables sont significatives, à l'exception du PIB/HAB, et toutes les variables ont le signe attendu. Cela signifie que la différence de richesse entre les

anciens pays et les nouveaux membres joue un rôle important dans la décision de migrer. En outre, la différence entre les taux de chômage respectifs a un effet sur les migrations de travailleurs. Les anciens pays membres de l'Union européenne ayant un taux de chômage plus faible attirent vers eux les travailleurs des nouveaux adhérents.

Intéressons-nous maintenant au cas des anciens pays de l'Union. On remarque d'abord que, comme dans tous les cas de figure, les effets de réseaux ont toujours un effet majeur dans le choix de migration des travailleurs. On s'aperçoit ensuite que les variables significatives sont le différentiel du PIB par habitant ainsi que le différentiel de taux de chômage. Cependant, ces deux variables ont un signe inverse au signe attendu.

Le modèle souffre néanmoins de présence d'autocorrélation, qui sera résolue, comme précédemment, par la régression sur les différences premières. Dans ce cas :

$$\rho = 1 - (1,59/2) = 0,203$$

Le modèle s'écrit alors :

$$[M - 0,203 M(-1)] = c + a1[COMMERCE - 0,203 COMMERCE(-1)] + a2 [DPIB - 0,203 DPIB(-1)] + a3 [DPIB/HAB - 0,203 DPIB/HAB(-1)] + a4 [DCHO - 0,203 DCHO(-1)] + a5 DISTANCE + a6 FRONTIERE + a7 LANG$$

Et les résultats qui en découlent :

Tableau 3 : résultats après correction de l'autocorrélation dans le cadre de la mobilité du travail entre les anciens pays membres de l'Union (UE15)

	c	a1	a2	a3	a4	a5	a6	a7
Coefficient	5259,08***	3,49E-07***	4,46E-09***	-0,1**	218,51***	0,57	-4203,96***	8381,25***
Ecart-type	(1548,32)	(2,84E-08)	(4,03E-10)	(0,05)	(72,82)	(0,87)	(1058,68)	(1485,28)

*, **, *** : significatif respectivement à 10%, 5% et 1%.

Toutes les variables sont significatives, à l'exception de la distance. Le problème est que la prise en compte de l'autocorrélation a inversé le signe précédent le commerce. Dans ce cas, le commerce et la mobilité du travail sont complémentaires. Le signe de la distance change aussi et devient positif : la notion de distance dans l'espace européen est en passe de disparaître.

Le fait d'avoir une frontière commune ainsi qu'une langue commune favorise les migrations de travailleurs entre pays.

Enfin, nous avons estimé le modèle pour la mobilité du travail entre les nouveaux pays membres de l'Union européenne. Nous n'avons cependant pas abouti à des résultats concluants vu le faible nombre de données (32 observations).

5. Conclusion

Dans ce texte, nous avons démontré que les effets de réseaux n'étaient pas le seul facteur explicatif de la mobilité du travail en Europe. La différence de richesse, ainsi que le différentiel de chômage expliquent en partie le choix des migrations des travailleurs. En outre, et contrairement aux modèles de gravité traditionnels, la distance est corrélée positivement avec la mobilité du travail ; ceci étant expliqué par le fait que les deux blocs de l'Union (les anciens et les nouveaux pays membres) sont éloignés géographiquement et hétérogènes en termes de richesse.

Nous avons aussi démontré que, contrairement à l'idée reçue, le commerce et la migration ne sont pas substituables au sein de l'Union européenne lorsque l'on considère les migrations entre les nouveaux et les anciens membres de l'Union. Cela nous amène à nous interroger sur les politiques économiques à mener au sein de l'Union européenne. L'idée répandue étant celle de la substituabilité entre migrations et commerce international, l'ouverture de l'Europe vers les pays de l'Est était censée limiter voire réduire les migrations en provenance des PECO. Nous avons cependant démontré que c'est la complémentarité qui prime entre les anciens et les nouveaux pays membres. Cela veut dire que l'adhésion des PECO devrait provoquer un afflux de travailleurs vers les pays d'Europe de l'Ouest. Cela n'a pas vraiment eu lieu. Les migrations ont certes augmenté, mais pas d'un niveau qui justifierait les craintes de certains politiques, ou qui permettrait un ajustement dans une zone monétaire optimale (ZMO). En outre, lors de la contraction du commerce international en 2009, les migrations ont baissé.

Le rapport Monti (2010) insiste sur le fait qu'il faut encourager et garantir la libre circulation des travailleurs au sein de l'Union. On peut donc penser que la politique des dirigeants européens qui œuvrent pour une intégration économique accrue des pays de l'est va favoriser la mobilité de la main d'œuvre dans l'Union.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Brücker B., Alvarez-Plata P. and B. Siliverstovs (2003), "Potential Migration from Central and Eastern Europe into EU-15", DIW, Berlin
- Clark W.A.V. (1986), *Human Migration*, Beverly Hills (CA), SAGE Publications
- Collins W.J., O'Rourke K.H. et Williamson J.G. (1997), "Were trade and factor mobility substitute in theory", *NBER Working paper*, n° 6059
- Crozet M. (2004), "Do Migrants Follow Market Potentials? An Estimation of a New Economic Geography Model", *Journal of Economic Geography*, 4(4)
- Gourévitch J.P. (2007), *Les migrations en Europe: les réalités du présent, les défis du futur*, Acropole
- Heinz F-F., Ward-Warmedinger M. (2006), "Cross border labour mobility within an enlarged EU", Occasional Paper Series, n°52, BCE, Octobre
- Markusen, James R. (1983), "Factor Movements and Commodity Trade as Complements." *Journal of International Economics*, 14(3-4): 341-356.
- Monti M. (2010), « *Une nouvelle stratégie pour le marché unique, Au service de l'économie et de la société européennes* », Rapport au président de la commission européenne J.M. Barroso, 9 Mai
- Mouhoud E.M. et Oudinet J. (2004), « Les déterminants des migrations dans l'Union Européenne : une prime aux effets de réseaux », *Revue Française des Affaires Sociales*, numéro 2, avril-juin, 58^{ème} année, La documentation française, pp 87-108
- Mundell R. (1957), "International trade and factor mobility", *American Economic Review*, n°57
- Système d'observation permanent des migrations internationales SOPEMI (2006), *Perspectives des migrations internationales*, OCDE
- Straubhaar T. (2001), "Migrations policies ans EU Enlargement, East-West migration: Will it be a problem?", *Intereconomics*, July/August
- UN (1997), *World population monitoring*, New York